



Flash Infos

Juin 2023 – n° 245



Mairie : 03.27.35.42.55

Email : contact@mairie-quarouble.fr

Réalisé et imprimé par la Commission Information

ACM – VACANCES D'ETE

La commune organise son centre de loisirs pendant 3 semaines du **lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023**.

Un maximum de 110 enfants, âgés de 4 ans révolus à 12 ans, sera accueilli chaque semaine.

Les enfants dont les parents résident sur la commune de Quarouble sont prioritaires pour les inscriptions.

Les dossiers de **pré-inscription** seront disponibles en Mairie à compter du mercredi 31 mai

et seront à déposer complets en mairie ; Ils seront numérotés au fur et à mesure de leur retour.

La date limite de retour des dossiers de pré-inscription est fixée au mercredi 14 juin 2023.

Une confirmation d'inscription définitive sera communiquée aux familles.

Dans un 2^{ème} temps (après le mercredi 14 juin), si quelques places n'ont pas été attribuées, les enfants scolarisés dans les écoles de la commune mais dont les parents ne résident pas à Quarouble pourront également s'inscrire.

Des services payants de cantine et de garderie (le matin 8h à 9h et le soir de 17h à 18h) sont proposés pour les enfants.

Une réunion d'informations avec les familles des enfants inscrits sera organisée **le samedi 8 juillet 2023 à 14h** à la salle des fêtes.



CENTRE ETE ADOS DU P.H.A.R.E.

Le PHARE organise son centre pour les ados de 12 à 18 ans **du lundi 10 juillet au vendredi 28 Juillet 2022**.

Au programme cette année : jeux, sports, chantier participatif, sorties à Walibi et à la mer ...

La deuxième semaine, un séjour à Cherbourg avec baignade, bouée tractée, catamaran ...

Les inscriptions auront lieu **le samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h en mairie**.

Documents utiles pour l'inscription : carte d'identité du jeune et de son responsable légal, cartes vitale et de mutuelle, attestation de scolarité, justificatif de coefficient familial (CAF), carnet de vaccination, autorisation de sortie du territoire ainsi que test antipanique/brevet de natation (si possible)



DISTRIBUTION DES LIVRES DANS NOS ECOLES

Comme chaque année, la municipalité souhaite mettre à l'honneur les enfants de nos écoles en leur remettant à chacun un livre, en cette fin d'année scolaire.

Trois cérémonies sont organisées dans les écoles :

Ecole Elémentaire -> le Mardi 20 juin à 15h30

Ecole Maternelle -> le Vendredi 23 juin à 15h30

Ecole Notre Dame du Sacré Cœur -> le Mardi 4 juillet à 15h

DEMARCHAGE A DOMICILE : LES BONS REFLEXES !

Actuellement, de nombreux démarcheurs se présentent dans la commune aux domiciles. Le démarchage à domicile est certes légal, mais certaines pratiques sont abusives. Quelques précautions peuvent être mises en œuvre en cas de démarchage :

- Pensez à demander au démarcheur sa carte professionnelle et restez vigilants s'ils se présentent en groupe
- Ne versez pas d'argent ou ne signez pas de chèque, surtout antidaté
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main ni de document antidaté ou non daté
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur
- Le démarcheur doit être autorisé par la mairie et avoir en sa possession le document d'autorisation

SOYEZ PRUDENTS !

HORAIRES D'OUVERTURE CITY – CIMETIERE

A titre expérimental, les horaires du city et du cimetière sont élargis de 8h15 à 20h à compter du 1^{er} juin

RAPPEL : CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous pouvez vous inscrire **au concours des maisons fleuries jusqu'au 10 juin**, le passage du jury se fera entre le **25 et le 30 juin**.

Pour participer, pensez à déposer votre formulaire d'inscription en mairie, vous pouvez le retirer en mairie ou le télécharger sur le site internet de la ville : www.quarouble.fr.



ENVIRONNEMENT / SECURITE : N'OUBLIEZ PAS

→ Que les riverains sont aussi acteurs de la sécurité et de l'entretien des voiries : ils doivent veiller au balayage et désencombrement des trottoirs et des caniveaux ainsi qu'à retirer au pied de leur façade les mauvaises herbes. (cf. règlement sanitaire départemental et code général des collectivités locales)

→ De ne pas jeter sur la voie publique emballages divers, mouchoirs en papier ...

→ De tondre les pelouses ou utiliser tout autre appareil bruyant pendant les heures autorisées : En semaine de 8h à 20h - Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

→ Que la destruction par le feu de quelconque résidu ou broussailles est interdite sur tout le territoire du département du Nord et donc de la commune par arrêté préfectoral.

RECENSEMENT

Les jeunes Quaroubaines et Quaroubains nés en juin 2007 sont invités à se présenter en mairie au cours du mois afin de se **faire recenser**. Merci de vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INFORMATIONS ASSOCIATIONS

FESTIVITES DU 14 JUILLET

Le vendredi 14 juillet, le comité des fêtes organise des festivités dans notre commune pour célébrer notre fête nationale.

Elles débiteront par **une brocante toute la journée** qui se tiendra cette année rue Valmy Coquelet et rue Paul Vaillant Couturier jusqu'au carrefour avec la rue du 8 Mai 1945.

Les inscriptions pour les riverains auront lieu les jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 juin de 9h à 12h ; Pour les autres Quaroubains, elles auront lieu le samedi 10 juin de 9h à 12h en mairie.

Jeux pour les enfants, divertissements, buvette et restauration seront également au rendez-vous place Manard !

Les festivités se poursuivront dans la soirée sur la Place Mascart par **deux concerts à partir de 21h** et se clôtureront par **un feu d'artifice à 23h**.



TOURNOI DE PETANQUE – AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque organise un tournoi de pétanque le **samedi 10 juin Place Mascart à partir de 14h**.

KERMESSE DES ECOLES PUBLIQUES

La kermesse des écoles publiques, organisée par l'Amicale Laïque, aura lieu **le samedi 17 juin à partir de 10h à la Salle des fêtes**.

CONCERT DE LA FETE DE LA MUSIQUE – HARMONIE « LA RENAISSANCE »

L'orchestre d'Harmonie « la Renaissance » de Quarouble propose son concert de la fête de la musique **le lundi 26 juin à 19h place Mascart** (ou à la Salle des fêtes, si le beau temps n'est pas au rendez-vous). Venez nombreux célébrer l'été en musique !



REMISE DES DIPLOMES DE L'ERIM

L'audition et la remise des diplômes des jeunes musiciens de l'ERIM auront lieu le **mercredi 28 juin à partir de 18h30 à la salle des fêtes**.

NUIT DU VOLLEY

La traditionnelle nuit du volley organisée par l'Amicale Laïque aura lieu le **vendredi 30 juin de 18h à 3h**. 16 équipes sont d'ores et déjà engagées. Buvette et petite restauration sur place, venez nombreux !